



## **Interview Francis Moreau, Directeur de Yonne Active Création**

### **Des prêts de transition pour les entreprises : Yonne Active Création**

#### **Pourriez-vous décrire le dispositif de prêt mise en œuvre par Yonne Active Création ?**

La mise en place du prêt de Transition est parti d'un constat : au cours de sa vie, une entreprise peut rencontrer un accident de parcours pouvant compromettre sa pérennité. L'objectif du prêt est d'éviter de mettre un pied au tribunal de commerce, ou bien d'en sortir avec un plan de continuation, ou encore sortir d'un plan plus tôt pour que l'entreprise retrouve toute sa liberté dans son fonctionnement avec ses partenaires. Le critère principal d'éligibilité à ce prêt dont le montant maximum est de 23 000 € est : « événement accidentel indépendant de la bonne volonté du chef d'entreprise ». On mise davantage sur le dirigeant que sur une série de ratios (dont on ne s'affranchit pas pour autant). Dans les petites structures, la réussite de l'entreprise tient pour 90 % à son dirigeant. Concernant notre dispositif de prêt, je dirai que nous sommes une médiation du crédit avec un financement. Il nous arrive fréquemment d'échanger avec le Directeur de la Banque de France et d'être présent dans certaines médiations que nous avons réussi à débloquent.

#### **Auriez-vous quelques chiffres clés illustrant votre activité ?**

Entre 15 à 20 interventions par an sur le territoire du département de l'Yonne. Après 10 années d'existence de ce dispositif, il reste encore largement sous utilisé car même ceux qui le connaissent n'ont pas encore systématiquement le réflexe. Il serait prétentieux de dire que nous avons évité systématiquement la disparition de l'entreprise. Les degrés de difficultés sont divers. Dans certaines situations, l'entreprise n'était pas en danger immédiat, mais nous avons favorisé pour le dirigeant un retour à la sérénité dans le fonctionnement de son entreprise au quotidien. En moyenne, une intervention concerne 4 emplois. L'expérience et le recul sur ce dispositif quasiment unique en France me font dire qu'il est moins coûteux de maintenir des emplois que d'en créer. On s'appuie sur un historique au cours duquel le dirigeant a déjà fait ses preuves. On chiffre le coût de l'accident de parcours, on le finance sur du moyen terme, ce qui permet à l'entreprise de retrouver de la trésorerie pour son fonctionnement quotidien. Si ce dispositif était étendu à l'échelle nationale avec un même « taux de pénétration », ce serait 4 000 entreprises soutenues pour 16 000 emplois. En terme de sinistralité financière, nous ne dépassons pas les 6 % alors même qu'il est récurrent pour nous d'intervenir sur des situations de fonds propres négatifs.

#### **Quel est le processus de décision d'attribution d'un prêt ?**

Au moment de la sollicitation, un rendez-vous est programmé dans les 2 jours pour essayer d'identifier la problématique. Dès qu'elle l'est, on sollicite directement le banquier et l'expert-

comptable pour consolider notre approche. Différents éléments chiffrés sont demandés selon les situations. Dès que nous disposons de tous les éléments qui permettent au comité de prendre une décision, nous provoquons sa réunion (15 jours maximum). Le comité se réunit donc au cas par cas. Le dirigeant est obligatoirement présent, idéalement avec son banquier et son expert-comptable. Nous sommes sur un échange entre les membres du comité, le dirigeant et ses partenaires lorsqu'ils sont présents. Le dirigeant s'absente quelques minutes le temps de délibérer. Le dirigeant revient et la décision lui est donnée sur l'instant. S'il y a un cofinancement bancaire et si nous disposons d'un accord de cette dernière en comité, la mise en place du financement se fait au terme du comité. Dans certaines situations complexes, il arrive qu'au moment de la mise en place du financement pendant le comité, l'émotion soit au rendez-vous....Le dispositif a été créé pour s'adapter aux contraintes de l'entreprise, alors que la plupart des dispositifs demandent aux entreprises de rentrer dans les critères...

### **Quel est l'effet de levier, et l'impact sur le financement bancaire classique ?**

On ne peut pas parler d'impact sur les financements bancaires classiques comme on pourrait évoquer le sujet en création / reprise d'entreprise. Le financement bancaire est fortement souhaité... Dans certaines situations où la position bancaire est difficile à faire évoluer (en raison de la réglementation, du risque, d'un historique...), il nous arrive d'y aller seul (1 cas sur 3). Avec 23 000 €, nous avons déjà réussi à obtenir 100 000€ dans certaines situations.

